



Communiqué de presse

Jeudi 17 novembre 2011

D'accord pour un parc national des Calanques...mais pas celui-ci !

L'enquête publique¹ dans le cadre du processus de création du parc national des Calanques se termine aujourd'hui. La fédération France Nature Environnement (FNE) et sa fédération régionale l'URVN-FNE PACA ont répondu à cette enquête et ont présenté leur avis concernant le projet actuel de charte prévue pour le parc national des Calanques.

Oui à un parc national pour les Calanques en Méditerranée

Depuis le lancement du processus de création du parc national des Calanques, FNE et l'URVN-FNE PACA se sont fortement impliquées pour réussir cet ambitieux projet, face à de multiples et fortes oppositions.

Le secteur des Calanques en Méditerranée possède un patrimoine naturel et culturel exceptionnel qu'il est nécessaire de préserver. FNE et l'URVN-FNE PACA souhaitent donc fondamentalement la création d'un parc national pour les Calanques qui permettrait de protéger et de valoriser ce site unique.

Non au projet actuel !

Toutefois, FNE et l'URVN-FNE PACA ne peuvent que constater que les propositions qu'elles ont formulées tout au long de ce processus ont été peu prises en compte et peu intégrées au projet de parc tel qu'il est soumis à l'enquête publique. Ce projet est bien en-dessous de ce que l'on pourrait attendre d'un parc tant en ce qui concerne son périmètre que la réglementation et la gouvernance. Nous estimons qu'en l'état, ce parc ne serait pas à la hauteur des enjeux et ne permettrait pas une réelle protection de ce site exceptionnel.

Pour Bruno Genty, Président de France Nature Environnement : *"FNE et l'URVN-FNE PACA entendent poursuivre leur implication pour obtenir un parc national des Calanques ambitieux. Si FNE et l'URVN-FNE ont émis un avis défavorable à propos du projet actuel, elles ne remettent pas pour autant en cause l'utilité d'un parc national pour les Calanques mais ne comprendraient pas qu'il ne s'inscrive pas dans le prolongement de ses aînés et des standards internationaux. Nous espérons vivement que les conclusions de l'enquête publique en cours seront l'occasion d'améliorer le projet pour qu'il réponde aux enjeux actuels de préservation de la biodiversité."*

C'est pourquoi, FNE et l'URVN-FNE PACA ont émis un avis défavorable concernant le projet actuel de charte pour le parc national des Calanques tel qu'il est envisagé dans les documents soumis à l'enquête publique. FNE et l'URVN-FNE PACA demandent à nouveau que le projet de charte pour le parc national des Calanques soit revu et amélioré selon les remarques et propositions exposées dans leur avis et qu'il intègre les recommandations du Conseil National de la Protection de la Nature (CNP) et l'avis de l'autorité environnementale².

¹ http://www.gipcalanques.fr/racine/accueil/le_mot_du_president/edito_enquete_publicque

² <http://bouches-du-rhone.pref.gouv.fr/L-Etat-et-les-grands-projets/Les-grands-projets/Parc-National-des-Calanques/L-evaluation-environnementale>